

## Édito

# Fondation de Creis-Terminal

La nouvelle association Creis-Terminal, fusion du Creis et de l'association éditant la revue *Terminal* a finalement vu le jour le 11 décembre 2009. Le principe du rapprochement entre les deux associations étaient acquis depuis la dernière assemblée générale et le comité de rédaction de *Terminal* s'était prononcé dans le même sens. L'assemblée générale du Creis du 11 décembre 2009 a finalisé le processus entrepris en adoptant définitivement les nouveaux statuts qui serviront de base à la nouvelle entité.

Avant d'être la revue que vous connaissez, *Terminal* était un magazine à parution bimensuelle. Il est né d'initiatives militantes à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt. Notre propos à l'époque n'était pas de fonder une revue scientifique, mais de nous inscrire dans un débat social ouvert par des associations et des organisations syndicales mobilisées contre le fichage social (projet Safari d'identifiant unique, projet Gamin de gestion « automatisée » de la médecine infantile). La loi Informatique et Libertés venait d'être promulguée et le Gouvernement de M. Giscard d'Estaing se lançait dans une grande politique sur l'informatique en suivant les recommandations du rapport sur « L'informatisation de la société », rédigé par Simon Nora et Alain Minc.

Puis l'époque a changé. Le passage de la gauche au pouvoir dans les années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix n'a finalement pas apporté de grands bouleversements. La nationalisation de Bull, le Minitel et les « utopies » comme le Centre mondial de la micro-informatique ayant abouti à des impasses.

Le changement vint de la technologie (le développement de la micro-informatique et d'Internet, la convivialité des interfaces...). Et la critique sociale, du rejet d'une certaine informatisation centralisée et des risques qu'elle impliquait, bascula dans la revendication de l'accès pour tous et de la démocratisation des moyens (plus de micros, plus de puissance, plus de bande-passante pour les réseaux ...).

La difficulté à être en prise avec la réalité qu'était devenu le processus généralisé d'informatisation de la société amena la transformation du magazine

en une revue trimestrielle, moins militante et moins éclectique, mais plus rigoureuse, plus à l'écoute des analyses et des réflexions théoriques que celles-ci proviennent des laboratoires universitaires que du mouvement associatif et syndical. Nos relations avec le Creis datent de cette époque, encouragées par des collaborations croisées. Nous nous sommes rencontrés en particulier sur les critiques du fichage (du projet Gamin à la carte d'identité « infalsifiable » de Charles Pasqua), sur l'analyse des « dégâts du progrès » induits par une informatisation incontrôlée.

Citons quelques-unes des initiatives prises en commun comme l'animation du séminaire *Informatique, Réseaux et Société* de 1999 à 2003, la participation au collectif Delis (Droits et Libertés face à l'informatisation de la société), l'engagement dans le collectif « Non à Edvige ».

En 2004, le 13<sup>e</sup> colloque Creis/Terminal *Société de l'information, société du contrôle ?* qui entendait faire le bilan des vingt cinq années d'informatisation, fut suivi en 2005 d'un numéro spécial de la revue *25 ans de Terminal, 25 ans d'informatisation*.

En 2008, le thème « La propriété intellectuelle emportée par le numérique » fit à la fois l'objet d'une journée d'études et d'un dossier dans la revue (n° 102).

Dans la continuité, ce que nous pouvons attendre du rapprochement Creis-Terminal :

- un renforcement dans la vigilance démocratique à l'heure où nous assistons à un renforcement de la surveillance des citoyens aussi bien de la part du pouvoir étatique que des grandes entreprises multinationales. La création du Centre d'Etudes Citoyenneté, Informatisation et Libertés (Cecil) est un premier pas dans ce sens.

- Une synergie entre les initiatives de l'association (colloques, journées d'études) et les thèmes abordés dans la revue.

- Un soutien logistique à la revue.

Cette année, Creis-Terminal a organisé les 10 et 11 juin dernier le colloque *Les libertés à l'épreuve de l'informatique. Fichage et contrôle social*. La revue publiera une partie des communications réactualisées issues de cet événement. Ce colloque s'est terminé par un débat général entre les intervenants, les membres du comité de programme et la salle et nous résumons ci-après les propositions et les recommandations qui en sont issues. ■

Jacques Vétois  
Directeur de publication